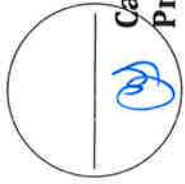


PROCES-VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU LUNDI

6 MAI 2024



Canada
Province de Québec
MRC de Maria Chapdelaine
Municipalité de Saint-Stanislas.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, tenue le 1^{er} mai 2023, au lieu et à l'heure habituelle des séances du conseil municipal, de la municipalité de Saint-Stanislas, de 19 h 30 à 19 h 48 sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Biron.

Étaient présents :

MMES les conseillères : France Simard
Johane Thibeault
Catherine Bolduc
Nancy Savard
Nathalie Pronovost

M. le conseiller : Yannick Charbonneau

À 19 h 30 après constatation du quorum, la séance est ouverte. Mme Caroline Gagnon, agit comme secrétaire de la séance.

ORDRE DU JOUR DU 6 MAI 2024

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption des procès-verbaux de l'assemblée publique concernant le projet de règlement no : 475-2024 modifiant le plan d'urbanisme 403.2011 et de l'assemblée régulière du 8 avril 2024 (avec exemption de lecture);
- 4- Adoption des comptes à payer;
- 5- Adoption des comptes à entériner;
- 6- Rapport :
 - a. Aqueduc, égout;
 - b. Résultat sur la qualité de l'eau;
 - c. Voirie municipale;
- 7- Développement local et loisirs;
- 8- Dossier inspection municipale;
- 9- Restaurant Au Clocher;
- 10- Affaires nouvelles;
- 11- Période de questions;
- 12- Clôture de la séance.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR MONSIEUR LE MAIRE.

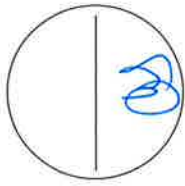
La séance débute à 19 h 30.

2. 59.05.2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NATHALIE PRONOVOST;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, du lundi 6 mai 2024 soit et est adopté tel que présenté.

3. 60.05.2024 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NO :475-2024 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME 403.2011 ET DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 AVRIL 2024 (AVEC EXEMPTION DE LECTURE).



**IL EST PROPOSÉ PAR MME NANCY SAVARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE les minutes des procès-verbaux de l'assemblée publique concernant le projet de règlement no : 475-2024 modifiant le plan d'urbanisme 403.2011 et de l'assemblée régulière du 8 avril 2024 soient et sont adoptées telles que rédigées et présentées;

4. 61.05.2024 ADOPTION DES COMPTES À PAYER.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE BOLDUC;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière, dont un certificat a été émis pour les dépenses encourues soient et sont adoptés tel que présentés :

TOTAL COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2024 : 56 687.18 \$

5. 62.05.2024 ADOPTION DES COMPTES A ENTÉRINER.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE BOLDUC;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE les comptes à entériner pour avril 2024 présentés aux membres du conseil soient adoptés pour un montant total de 46 442.73 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES EN AVRIL 2024 : 103 129.91 \$

Je, soussignée, Caroline Gagnon, D.-G. et greff.-trés. de la municipalité de Saint-Stanislas, certifie, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus décrites par le conseil de la municipalité de Saint-Stanislas.

6. RAPPORT :

a) AQUEDUC-ÉGOUT

Au niveau de l'aqueduc tout va bien. Nous avons eu une rencontre avec la ville de Dolbeau-Mistassini pour le lac à égout (étang non aérer) puisque nous avons des problèmes d'échantillonnage au niveau des boues. Une solution doit être trouvée. De plus nous prévoyons acheter une chaloupe pour laisser au lac.

b) RÉSULTATS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU.

Rapport d'analyse bactériologique pour le 8 avril, les résultats ne nous indiquent aucunes bactéries ni aucuns coliformes, les nitrates et nitrites étaient de 0.18, la turbidité de 0.7 et le 10 avril, le manganèse était de 0.003, l'eau brut ne contenait aucun coliforme. Pour le 17 avril, les résultats ne nous indiquent aucunes bactéries et aucuns coliformes.

c) VOIRIE MUNICIPALE

Tout va bien au niveau de la voirie.

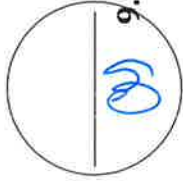
7. DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LOISIRS.

Le comité porteur de développement a été accepté pour le programme emploi été Canada. Il y a 2 animateurs au mur d'escalade et 1 animateur au camp de jour qui ont été approuvés pour chacun 8 semaines de 35 heures à 15.75\$ pour un total de 15 300.50\$ de subvention.

- Nous aurons un camp de jour cet été de la fin juin à la mi-août.
- La fondue de la plume chanceuse a eu lieu en fin de semaine et ce fut un succès.
- Une journée de la famille aura lieu le 2 juin avec diverses activités.

8. DOSSIER INSPECTION MUNICIPALE

Suite à des renseignements et des discussions nous ne prendrons pas les services de l'entreprise FORUM. Une entente pourrait être possible avec la régie du GÉANT pour engager une personne qui ferait l'inspection pour les municipalités du secteur SEL et du secteur PAGE. Une rencontre entre les municipalités concernées aura lieu afin de connaître les municipalités intéressées. Par la suite une offre de service nous sera acheminée.



9. RESTAURANT AU CLOCHER

Mme Myriam Gagnon nous a faire part de son intérêt à devenir concessionnaire pour reprendre la gestion du restaurant Au Clocher situé dans l'église du village. La municipalité a accepté son offre de service. Toutes les démarches sont débutées. L'ouverture aura possiblement lieu au début du mois de juin. Une entente sera faite avec Mme Gagnon.

10. AFFAIRES NOUVELLES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS.

12. 63.05.2024 CLÔTURE DE LA SÉANCE.

Après épuisement des points à l'ordre du jour;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME JOHANE THIBEAULT;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la séance soit et est levée à 19 h 48. Adopté à la séance du 3 juin 2024.

.....
Mario Biron, Maire

Je, Mario Biron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal



.....
Caroline Gagnon, D.I.-G. et Gref.-très.